

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4, soit au moins **le niveau 3 de l'échelle de référence**, conformément aux dispositions de l'article D. 122-3 du code de l'éducation.*

2.5.1.1 Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;

- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;

- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;

- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;

- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;

- à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.

BO n°14 du 8 avril 2016

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question

par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée.**

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses.** Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice.** C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.

- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°14 du 8 avril 2016

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).

Situation du sujet dans le programme :

Ce thème porte sur le thème 1 – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945), et plus particulièrement, Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale.

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO n°31 du 30 juillet 2020,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

Éléments de réponses possibles

Document 1

1) Relevez deux éléments qui révèlent la violence des combats dans les tranchées de la Première Guerre mondiale (4 points).

Le candidat devra relever deux éléments précis de l'œuvre, au choix parmi les suivants : masque à gaz, gaz, grenade (à manche), barbelés. Chacun rapportant deux points.

Pourront être valorisés les éléments qui interprètent : les masques à gaz faisant penser à des têtes de mort, la déshumanisation des soldats.

Document 2

2) Citez un élément qui témoigne de la violence des combats et un élément qui témoigne de la souffrance vécue par les combattants de la Première Guerre mondiale (4 points).

Le candidat devra relever les éléments qui soulignent :

- *les violences des combats : les blessures, l'état des vêtements, les souffrances des soldats.*
- *les violences du quotidien : les conditions de traitement (« couchés sur de la paille »), le climat (« chaleur accablante »), la boue.*

Pourront être valorisées les copies qui citent précisément des courts extraits entre guillemets.

Documents 1 et 2

3) Recopiez sur votre copie et complétez le tableau ci-dessous à l'aide d'informations prélevées dans les documents. (4 points)

Le candidat devra compléter le tableau ci-dessous, un point par information complétée.

	Document 1	Document 2
Auteur / témoin	• <i>Otto Dix</i>	• <i>Julie Crémieux-Dunand</i>
Rôle de l'auteur pendant la Première Guerre mondiale	• <i>Soldat – a participé à de nombreuses campagnes militaires</i>	• <i>Infirmière à la Croix Rouge.</i>

4) Sélectionnez parmi les propositions ci-dessous trois propositions qui révèlent le traumatisme vécu par ces deux témoins lors de la Première Guerre mondiale (3 points).

Le candidat devra choisir trois propositions différentes, un point par bonne réponse.

- le flot ininterrompu de blessés,
- la gravité des blessures,
- le besoin de témoigner des atrocités des combats.

5) À partir des deux documents, décrivez les violences subies par les combattants et les civils pendant la Première Guerre mondiale (5 points).

Le candidat devra proposer les éléments suivants :

- *violences sur le front : combats dans les tranchées, bombardements, attaques chimiques*
- *violences psychologiques : stress posttraumatique, manque de nourriture, conditions sanitaires déplorables*
- *violences subies par les civils : occupation, bombardements, pénuries.*

Tout élément apportant des précisions pourra être valorisé comme le vocabulaire adapté, l'utilisation de l'expression « gueules cassées », « guerre totale », le bilan exact. Si les formes de violence sont prises dans les deux documents, cela pourra être valorisé.

Eléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 2. MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES (20 POINTS)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.

- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

BO n°14 du 8 avril 2016

Géographie – Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Compétence mise en œuvre

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en géographie

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques

- Nommer et localiser les grands repères géographiques.
- Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique.
- Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.
- Utiliser des représentations analogiques et numériques des espaces à différentes échelles ainsi que différents modes de projection.

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, décrivez les inégalités du territoire français (métropolitain et ultramarin). (15 points)

Situation du sujet dans le programme :

Ce thème porte sur le thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ? et plus particulièrement, Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

Grille d'aide à la correction et à l'évaluation du développement construit.

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise attendue
Respect de la consigne du sujet	Le développement ne prend pas en compte la consigne (développement hors-sujet).	Le développement prend en compte partiellement la consigne (certains éléments peuvent être hors-sujet).	Le développement construit répond à la consigne en mobilisant la majorité des éléments attendus dont la longueur attendue.
Mobilisation de connaissances	Les connaissances clés du sujet ne sont pas clairement mobilisées.	Quelques connaissances clés sont mobilisées. Elles peuvent prendre la forme de définitions, d'exemples contextualisés, spatialisés.	Des connaissances clés du sujet sont mobilisées. En lien avec les attendus, les connaissances ou les exemples sont utilisés de manière appropriée.
Organisation du développement construit	La réponse n'est pas cohérente ou le développement n'est pas construit.	La réponse est partiellement cohérente ou construite.	La réponse reflète une structuration du raisonnement qui peut prendre des formes différentes.
	Une production témoignant majoritairement d'une maîtrise attendue se voit attribuer les 2 points.		
Maîtrise de la langue (2 points)	La production reflète une maîtrise insuffisante, en fin de cycle 4, des principales normes de la langue écrite (orthographe, syntaxe, grammaire).	La production reflète une maîtrise fragile des principales normes de la langue écrite, d'assez nombreuses erreurs de rédaction (orthographe, syntaxe, grammaire).	La production reflète une maîtrise attendue des principales normes de la langue écrite, quelques erreurs de rédaction (orthographe, syntaxe, grammaire).

Éléments de réponse possibles

On attendra du candidat qu'il développe de façon pertinente et détaillée une forme d'inégalité vue en classe. Il est attendu du candidat qu'il illustre les notions et connaissances par des exemples.

L'exemple pourrait être choisi parmi les thématiques ci-dessous si le candidat raisonne à l'échelle nationale

Thématiques	Exemples d'inégalités mobilisables par le candidat
économiques	- Entre les régions : Ile-de-France plus riche que les autres régions françaises - Entre les aires urbaines et les espaces de faible densité - Entre la métropole et les DROM : taux de pauvreté et taux de chômage plus élevés dans les DROM par rapport à la métropole.
territoriales	- Les métropoles concentrent les services et les infrastructures de transport, à l'inverse des espaces de faible densité qui connaissent une désertification et subissent parfois un enclavement. - Les DROM peuvent souffrir d'un manque d'infrastructures, sont éloignés de la métropole, à plusieurs milliers de kilomètres ou plusieurs heures d'avion.
peuplement	- Les littoraux, les vallées fluviales et les frontières sont des espaces plus peuplés que les massifs montagneux ou forestiers, souvent des espaces de faible densité.
environnementales	- Les métropoles et certains espaces agricoles peuvent faire face à des problèmes de pollution. - Les territoires ultra-marins sont souvent plus vulnérables aux catastrophes naturelles (cyclones, séismes)

On acceptera également une réponse construite à partir d'un raisonnement à l'échelle locale.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

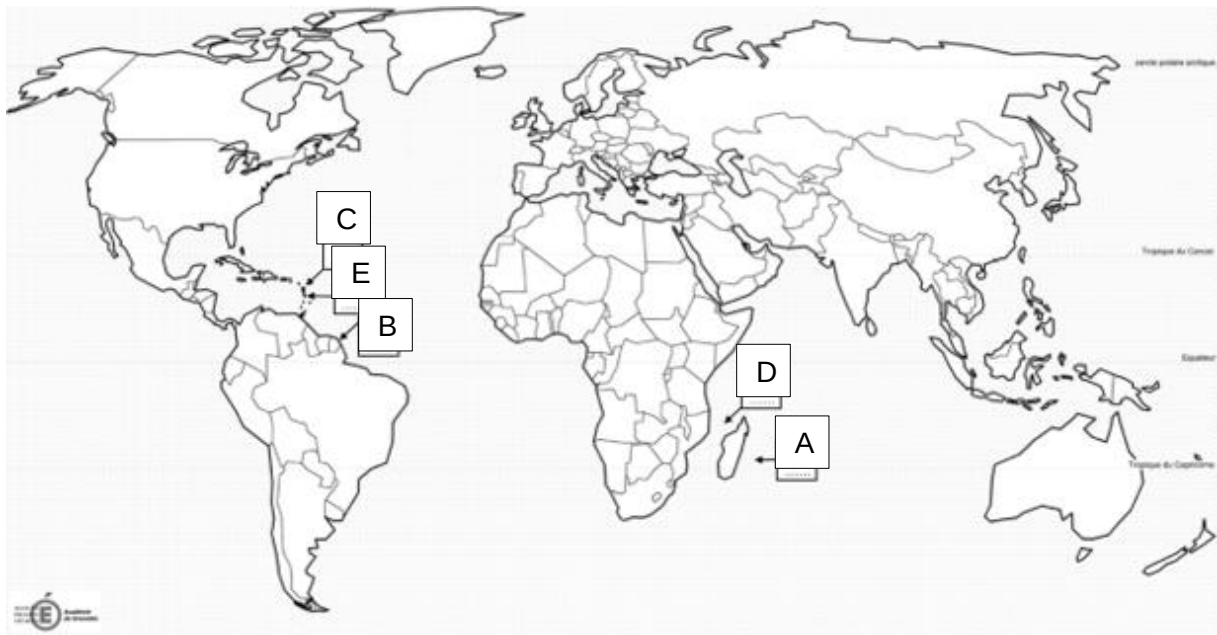
2) Sur l'annexe (5 points).

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur les trois thèmes du programme de géographie.

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

1 point par lettre correctement localisée.



Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018.

Attendus de fin de cycle BO n°31 du 30 juillet 2020.

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux.

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale.

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique.
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale.
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale.

Compétence mise en œuvre :

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique :

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.

- Accepter les différences.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.

BOEN n°31 du 30 juillet 2020

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) Relevez deux exemples de violence conjugale dont est victime Jeanne. (1 point)

On attendra que le candidat relève les éléments suivants (un point par bon exemple) :

- « coups » (l.1),
- « insultes » (l. 6),
- « coups de boule » (l. 6),
- « traumatismes crâniens » (l. 7),
- « menaces » (l. 8).

2) Prouvez que les violences s'installent de manière progressive au sein du couple. (1 point)

On attendra que le candidat exploite les phrases suivantes : « la première gifle est arrivée au bout d'un an de concubinage. Puis les insultes, puis les premiers coups de boules jusqu'aux séjours à l'hôpital ».

Document 2

3) Donnez deux objectifs à ce document de sensibilisation. (2 points)

On attendra du candidat qu'il donne les objectifs suivants (Un point par objectif) :

- ➔ « Protéger les parents et les enfants » de violences familiales,
- ➔ sensibiliser la population aux conséquences de ces violences : « retards de développement, difficultés scolaires, comportements délinquants » « problèmes de santé, de trouble du sommeil, de développement, de comportement, de sociabilisation d'adaptation »

Documents 1 et 2

4) Indiquez une valeur pouvant être associée à ces documents. (1 point)

On attendra que le candidat indique la liberté ou la fraternité (Un point).

On acceptera tout autant les éléments suivants : respect de la personne humaine ; dignité ; solidarité.

5) Nommez deux acteurs qui luttent contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales et qui permettent aux victimes de sortir de l'engrenage de la violence. (2 points)

On attendra que le candidat nomme deux acteurs parmi la liste suivante (1 point par acteur) :

- la « gendarmerie » (doc. 1, l. 9 ou l. 14)
- la « police » (doc. 1, l. 14)
- la justice : « compagnon jugé en comparution immédiate » (doc. 1, l. 10)
- le « 119 » (doc. 2)
- les CISDP (doc. 2)

6) Vous êtes membre d'une association de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales. Vous présenterez une action pouvant être mise en œuvre pour lutter contre ces violences ou pour venir en aide aux victimes. Vous veillerez à indiquer la valeur qui motive votre engagement. (3 points)

On attendra que le candidat présente les éléments suivants :

→ Action mise en œuvre par une association : protéger les victimes, les écouter, leur proposer une aide et/ou un accompagnement pour porter plainte... (2 points)

→ Valeur mobilisée pour cet engagement : liberté, fraternité, solidarité, dignité. (1 point)

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

Adaptation du barème pour les candidats non-voyants ayant composé sur un sujet en braille :

Pour les candidats qui sont dispensés de l'exercice de la tâche cartographique, leur note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50